

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-04-04-16
Séance du 04 avril 2023

Date de convocation : 29 mars 2023
Date d'affichage de la convocation : 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Karine GARNIER, Mustafa SARIKAYA, Aurore SAMIER, Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND, Laurence RAVEROT, Irène TOST, Christian PRADIER, René BERTRAND, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Anne PIRAT, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-Luc CHARVET donne procuration à Karine GARNIER, Patrick RENARD donne procuration à René BERTRAND, Maryse PACCARD donne procuration à Christian GUILLEMOT, Pascal JUSSEAUME donne procuration à Virginie BECQUET, Inès DUBOIS donne procuration à Franck GENILLON,

ABSENTS : Christiane GUERRERO, Manon RIGOLLIER,

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine MOUSTAUD

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 22
Pouvoirs : 5
Quorum : 15

Objet : APPROBATION DE SIGNATURE DE CONVENTION D'OBJECTIF RCM
Rapporteur : Christian GUILLEMOT

Monsieur GUILLEMOT rappelle la volonté municipale de soutenir les associations locales. Le Racing Club de Montluel présente une demande de subvention de 48 300€, dans le cadre de la convention d'objectif qu'elle souhaiterait signer avec la Commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré avec 23 voix pour et 3 contre DÉCIDE :

- **DE VALIDER le versement d'une subvention de 48 300€ au Racing Club de Montluel,**
- **D'AUTORISER Madame la Maire à signer la convention d'objectif individualisée présentée en annexe,**
- **D'AUTORISER Madame la Maire à verser la somme comme présenté supra,**

Il est précisé que Madame Karine GARNIER, intéressée ne prend pas part au vote des subventions aux associations au titre de l'année 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à la majorité
Contre : Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ
Amara BOUDIB
Ne prend pas part au vote : Karine GARNIER

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

La Maire

La Maire

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Anne FABIANO CONTIGLIANI